

DICTIONNAIRE

D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

D'APRÈS

LES RÉSULTATS DE LA SCIENCE MODERNE,

PAR

Auguste Scheler,

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI DES BELGES,
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, ANCIEN PROFESSEUR DE LL. AA. RR. LE DUC DE BRABANT ET LE COMTE DE FLANDRE,
CHEVALIER DES ORDRES DE LÉOPOLD, DU CHRIST DE PORTUGAL
ET DE LA BRANCHE BRUNESTINE DE Saxe.



BRUXELLES,
AUGUSTE SCHNÉE, ÉDITEUR,
Rue Royale, impasse du Parc, 2.

PARIS,
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT, FRÈRES, FILS ET C^{ie},
Rue Jacob, 56.

Saint-Petersbourg, S. DUFOUR; B. ISSAKOFF; B. M. WOLFF.

Moscou, W. GAUTIER; CH. KROGH. — Berlin, ASHER ET C^{ie}. — Leipzig, L. A. KITTLER.

Vienne, GEROLD FILS; SINTENIS. — Amsterdam, L. VAN BAKKENES ET COMP.; G. C. VAN DELDEN.

La Haye, M. J. NYHOFF; BELINFANTE FRÈRES.

Turin, BOCCA FRÈRES. — Milan, BRIGOLA; BOLCHESI.

—
1862

PRÉFACE.

L'origine des mots français a, depuis trois siècles, occupé, en France et ailleurs, un grand nombre de savants, et la bibliographie des ouvrages consacrés à cette matière serait passablement longue. Et cependant nous osons nous flatter qu'en publiant le nôtre, nous avons non-seulement fait une œuvre utile, mais rempli en quelque sorte une lacune dans la littérature philologique française.

Précisément en présence de la multiplicité des livres qui traitent d'étymologie française, soit d'une manière générale ou théorique, soit sous forme de recueils embrassant les faits en détail, il était désirable qu'il en surgît un qui, réunissant en un faisceau les résultats partiels de ces investigations diverses, les résumant, pour la facilité de l'usage, sous la forme d'un dictionnaire alphabétique, permit de saisir d'un coup d'œil l'état de la science en ce qui concerne chaque vocable de la langue. A ce titre seul, la composition de notre dictionnaire nous semble pleinement justifiée; c'est un manuel qui dispense de longues recherches, qui renseigne promptement sur tous les points du vaste sujet.

Toutefois, le but prédominant que nous poursuivions n'était pas de fournir un simple relevé des solutions variées émises successivement sur des questions d'étymologie française. Ce que nous avions à cœur, ce n'était pas de remettre en circulation une foule d'erreurs évidentes, d'accorder l'honneur d'une nouvelle publicité à des bévues trop longtemps accréditées. Nous tenions plutôt à présenter au public lettré, d'une manière substantielle et concise, les fruits nouvellement acquis à la science, et à le familiariser avec les conquêtes récentes de la linguistique française.

En effet, toute une pléiade de philologues capables a pris à tâche, dans le cours du dernier quart de siècle, de faire profiter à la science lexicologique d'un côté les progrès réalisés en ce qui concerne la théorie générale de la formation et du développement des langues et l'étude des idiomes romans en particulier; d'autre part, les matériaux mis au jour par la publication d'intéressants monuments littéraires enfouis jusque-là dans la poussière, ainsi que les ressources importantes procurées par les études qui, dans ces derniers temps, se sont portées sur les dialectes et les patois. Appuyés sur un système de lois et de principes généraux, qui constituent en quelque sorte la grammaire étymologique, — fortifiés par de longues observations, — placés assez haut pour dominer du regard tout le vaste domaine des langues indo-européennes, et surtout procédant avec la sévérité du juge qui re-

cherche la vérité, — les travailleurs auxquels nous faisons allusion sont parvenus, en matière d'étymologie française, à dissiper enfin la défiance et le discrédit qu'avaient justement attirés à cette branche d'étude les assertions aventureuses d'hommes plus spirituels que soucieux de la vérité, ou les pédantesques et subtiles discussions de savants réels, qui s'avançaient sans boussole dans le fouillis des matériaux amoncelés autour d'eux. Malgré toute l'estime que nous inspirent les efforts des Nicot, des Ménage, des Caseneuve, des Du Cange, etc.; quelque justes qu'aient été, en mainte occasion, leurs jugements et leurs conjectures, nous ne pouvons plus, en présence des théories nouvelles, les placer au rang d'autorités scientifiques, comme continuent à le faire la plupart de ceux qui jusqu'à ce jour se sont occupés, incidemment, du sujet que nous traitons. Montaigne disait : « Ne regarde pas qui est le plus savant, mais qui est le mieux savant ; » c'est en suivant ce conseil, que nous nous sommes tourné vers la nouvelle école allemande, fondée par les Bopp, les Grimm, les Pott, les Diez, etc., sans dédaigner pour cela les philologues français que nous venons de citer et qui conservent un incontestable mérite.

Comme l'énonce le titre de notre ouvrage, le point de vue où nous nous plaçons est celui de la science moderne. Tout ce qui ne peut être scientifiquement démontré par des preuves soit historiques, soit physiologiques, est relégué dans le domaine du caprice, de la fantaisie, de l'arbitraire. Ces éléments ont longtemps prédominé en matière étymologique; tantôt on les trouve mêlés à infiniment d'esprit et de grâce, tantôt à une prodigieuse érudition. Mais, à la suite du mouvement général de l'activité sociale de nos temps, et grâce à l'élargissement progressif de l'horizon scientifique, à la multiplication continuelle des observations, la critique âpre et minutieuse est venue s'emparer du sujet, la synthèse des faits a dégagé des principes, et ce sont ces principes, vérifiés, éprouvés, reçus, qui sont dès lors appelés à régner. De patientes et consciencieuses recherches ont révélé les lois d'après lesquelles les vocables se constituent, se développent, se dégradent. Ces lois veulent être respectées; il ne suffit plus, pour s'occuper des origines de nos mots, d'être doué d'un esprit fin et délicat, il faut passer par un long apprentissage pour s'initier à la physiologie du langage. Bref, la divination a fait son temps, et l'étymologie est parvenue au rang d'une science positive, nous dirons même d'une science exacte. Cette science, à la vérité, n'est pas faite encore, mais en pleine élaboration.

Tirer au grand jour d'une publicité plus large, mettre à la portée de tous ceux qui ont reçu quelque éducation littéraire, les fruits déposés par les savants de la nouvelle école dans des publications éparses et peu répandues dans le public auquel nous destinons ce livre, tel est le principal objet que nous avons en vue en entreprenant ce dictionnaire.

C'est, avant tout, à l'homme éminent, à qui revient la gloire d'avoir le premier fixé et méthodiquement exposé les lois qui président à la formation des langues néo-latines, au vénérable professeur Diez, de Bonn, que nous avons voulu rendre hommage, en consignant dans notre livre, pour mieux les faire valoir en dehors

des frontières de sa patrie, ses heureuses découvertes, ses judicieuses démonstrations, ses habiles et prudentes conjectures. Les deux principaux ouvrages du philologue allemand, savoir : *Grammatik der romanischen Sprachen* (3 vol., 1^{re} éd., Bonn, 1836-1844; 2^e éd., entièrement refondue, Bonn, 1856-1861) et *Etymologisches Woerterbuch der romanischen Sprachen* (Bonn, 1853), ne sont pas, il est vrai, restés inaperçus en France. Un homme d'une science reconnue et plus compétent, peut-être, en ces matières qu'aucun autre de ses compatriotes, M. Littré, de l'Académie française, a mis en lumière les grandes et solides qualités qui les distinguent, dans une série d'articles insérés, en 1855, dans le *Journal des Savants*. Néanmoins, en jugeant d'après ce qui, dans ces dernières années, a été jeté dans la grande circulation par des éditeurs français en fait de travaux lexicographiques, nous avons lieu de croire que Diez et son système ne sont pas encore naturalisés en France, n'y jouissent pas encore, dans le monde érudit, de toute la considération qu'ils méritent et qui, bâtons-nous de le dire; leur a été franchement accordée par les philologues belges : les Grandgagnage, les Bormans, les Gachet, les Chavée, et autres.

Il va de soi qu'en exposant, par ordre alphabétique, l'origine des vocables français, nous n'avons pas voulu nous borner au rôle de simple compilateur et enregistreur des opinions d'autrui. Tout en nous appliquant à être bref, substantiel, dans les articles sujets à discussion, nous nous sommes permis parfois d'énoncer notre avis, de proposer, avec toute la modestie qui convient en ces matières, la solution d'un problème, ou d'émettre une conjecture personnelle.

L'objet essentiel de chacun de ces articles, c'est d'établir le type immédiat d'où procède le mot français en question; nous nous sommes fait une règle de ne donner des développements, de ne discuter ou raisonner, que lorsque ce type était contesté ou que le rapport de forme ou de sens entre le primitif proposé et le vocable en question présentait quelque obscurité ou soulevait des doutes. Nous éprouvions souvent la tentation de faire quelque excursion sur le domaine de l'étymologie latine ou germanique, mais à part de fugitives indications, nous sommes resté fidèle à notre règle. En général, on remarquera que nous avons visé à être aussi bref dans la rédaction de nos articles que le permettait la clarté; renonçant à tout ce qui ne concourt pas, directement ou indirectement, à établir ou à confirmer une étymologie proposée. Nous nous sommes abstenu ainsi de reproduire les diverses applications passées ou actuelles d'un mot, quand des considérations tenant à notre sujet ne nous y engageaient pas. Les lecteurs auxquels nous destinons ce livre possèdent suffisamment le grec et le latin, pour que nous ayons aussi pu nous dispenser de traduire ou de définir chaque fois les vocables de ces langues que nous citons; ils sont également censés être en état de vérifier les nombreuses citations tirées des autres langues européennes.

Le cadre de notre travail ne comprend, en principe, que les vocables de la langue actuelle entrés dans la circulation commune; il exclut par conséquent les mots appartenant à la terminologie des sciences spéciales, des arts et métiers.

Toutefois, dans l'intérêt du lecteur, ce principe ne pouvait être observé dans toute sa rigueur ; mieux valait, en pareille matière, fournir trop que trop peu.

En vue de tant de méprises commises pour avoir négligé ces rapprochements, nous avons attaché une grande importance à la mention et à l'examen, à propos d'un grand nombre de vocables français, des formes correspondant à ces vocables dans les autres langues ou dialectes de souche romane.

Nous ne nous cachons pas les imperfections de ce livre ; nous avons, dans le cours de nos recherches, trop bien appris que chaque journée d'étude fournissait de nouveaux enseignements, pour que nous exagérions à nos yeux la valeur de notre travail. Quelque solides que soient les principes sur lesquels la science étymologique est assise, que de fois l'occasion ne vient-elle pas se présenter où il faut humblement revenir sur une assertion carrément énoncée, démolir une conjecture péniblement élaborée et émise, pour ainsi dire, avec triomphe. D'autre part, nous ne méconnaissons pas l'utilité qu'auraient pu nous offrir certains ouvrages qui ne se trouvaient pas à notre portée ; bien des choses ont dû nous échapper, que tel livre aurait pu nous révéler.

Cependant, encouragé par le jugement bienveillant de quelques hommes compétents, et fort de la conviction que, tel qu'il est, l'ouvrage peut rendre des services, nous avons osé braver la publicité, résolu du reste de continuer à consacrer nos loisirs au perfectionnement de notre œuvre. Notre ambition ne va pas plus loin que d'avoir fourni un livre utile et qui ne soit pas trop indigne du rôle élevé assigné à l'art étymologique dans l'ensemble des connaissances qui ont pour objet la génération et la manifestation des idées.

Bruxelles, 1^{er} novembre 1901. ●

AUG. SCHELER.

nuer, décroître, d'où subst. *mermansa*, *mermaria*, décadence, dépérissement. On pourrait au besoin y rattacher encore le vfr. *marmitte*, nfr. *marmitteux* (v. c. m.), piteux, minable. [L'explication *male-mitis* (*mar* = *mal*), me paraît forcée; voy. du reste ma conjecture sous l'art. *marmitte*]. Cp. encore dans le dial. de Côme et de Crémone *marnel*, *marneleen*, petit doigt.

MARMOTTE, it. *marmotta*, esp. *marmota*, rat des Alpes; c'est un vocable gâté, par assimilation au verbe *marmotter*, du vha. *muremont*, *murmement*, suisse *murmelt*, dial. de Coire *murmelt*. Le même dialecte de Coire dit aussi *montanella*, d'où Diez conclut avec raison que le gerin. *murmort* représente *mus* (gén. *muris*) *montanus*, qui est le nom scientifique donné par Bochart à la marmotte. Les Allemands ayant gâté le mot en *murmelt-thier*, les Français ont imité ce terme et en ont fait *marmotte* (all. *murmelt* disant la même chose que fr. *marmotte*).

MARMOTTE, **MARMONNER**, vfr. aussi *marmouiser*, prob. des mots onomatopéiques analogues au L. *murmurare*, all. *murmeln*. Grandgagnage décompose *marmouiser* en *mar* (vfr. = *mal*); + *wall. müzer*, fredonner = L. *muscare* (BL. *musare*), bourdonner; et *marmotter* en *mar* + *motter* = L. *mutare*, soumettre, soumettre. Cela est-il aussi vrai qu'ingénieux?

MARMOUSET, petite figure grotesque. Sans doute du même radical que *marmot*, singe, dont la forme bretonne *marroux* (empruntée, du reste, du roman) peut avoir fourni le thème. Grandgagnage cependant est d'avis qu'on pourrait faire dériver le mot du verbe wallon *marmouiser* = tourmenter, importuner, dans le sens verbal; lutin, petit taquin; mais quant à ce verbe *marmouiser*, l'auteur du dictionnaire wallon n'a pas trouvé moyen de l'expliquer. Une ancienne étymologie consiste à expliquer *marmouset* par *marinouret* (on trouve en effet *vicius marinoiretorum* pour traduire *rue des Marrousets*), c. à d. les gro esques petites figures en *marbre* qui ornent les fontaines et par lesquelles l'eau sort.

MARNE, vfr. et dial. *marle*, *merle*, angl. *marle*, du BL. *marigla*, *marigla*, dérivé de *marqa*, m. s. mot latin cité par Pline comme étant d'origine gauloise. Pour l'être devenu n, cp. *poterne* p. *posterle*. Dans les langues germaniques *marigla* a produit vha. *mergil*, nha. *mergel*, v. flam. *marghel*. — D. *marneux*, *marner*, *marrière*.

MARONAGE, voy. *meruin*.

MARQUIN, cuir du Maroc. — D. *maroquiner*, *-age*, *-ier*, *-erie*.

MAROTIQUE, **MAROTISME**, de *Marot* (Clément), célèbre poète du xiv^e siècle.

MAROTTE, tête bizarre, grotesque, placée au bout d'un bâton entouré de grelots; puis le nom du bâton même, le sceptre de la folie; enfin = objet d'une passion folle. Selon les uns p. *mérotte*, petite mère, petite poupée; suivant d'autres de *marie* = poupée (cp. *marionnette* de *Marion*). — Dans les Ardennes *marotte* équivalait à marionnette, poupée, jouet; c'est de ce dernier sens qu'il faut prob. déduire la locution « chacun a sa marotte » et sembl., cp. « c'est son *dada* ».

MAROUFLE, **MAROUFLE**, rustre, fripon, malhonnête. D'où vient ce mot? Serait-ce le wallon *marlouf* = gourdin, rondin, fig. homme gros et court? Ou viendrait-il du radical *marre*, it. *marra*, houe?

MARQUE, it. esp. port. prov. *marca*, de l'all. *mark*, signe, borne. Voy. aussi les mots *marc* 1. et *marche*. — D. *marquer* (all. *merken*), fréquent. *marqueter*; cps. *remarquer*.

MARQUER, voy. *marque*. — D. *marqueur*, *-oir*. **MARQUETER**, fréquentatif de *marquer*, synonyme de *tacheter*. — D. *marqueteur*, *-erie*.

MARQUIS, voy. *marche*. — D. *marquise* (d'après Génin, on a appelé *marquise* un petit auvent au

dessus d'un perron, parce qu'il protège les *marques* ou degrés du perron; c'est un peu trop subtil!); *marquisat*.

MARRAINE, prov. *mairina*, it. esp. *madrina*, du BL. *matrina* (mater); cp. *parrain* de *patrimus*.

MARRE, it. *marra*, houe de vigneron, L. *marra*, gr. *μάρρον*. — D. *marrer*, *marronneur*.

MARRI, participe du vieux verbe *marrir*, attrister, faire de la peine. Ce verbe représente le goth. *marzjan*, fâcher, vha. *marzjan*, empêcher, irriter, lacerer.

1. **MARRON**, châtaigne, it. *marrone*. Muratori est d'avis que ce vocable appartient au fonds latin et pourrait être identique avec le surnom de famille que portait le célèbre poète Virgilius *Maro*. Selon d'autres, le mot serait gâté de l'hébreu *armôn*, platanier, que l'on traduisait autrefois par *castanea*. — Dans Eustathe on trouve le mot *μάραον*. — D. *marronnier*.

2. **MARRON**, anc. *simarron*, nègre fugitif, de l'esp. *cimarron*, pr. sauvage; se dit aussi des animaux domestiques qui reprennent le chemin des bois. — C'est de ce *marron*-là que vient aussi *marron* = ouvrage imprimé clandestinement, et *courtier marron*, qui exerce sans brevet. — D. *marronner*.

MARRUBE, plante, L. *marrubium*.

MARS, nom du mois, du L. *Mars*, dieu de la guerre. — D. *marsais*, *marsèche*, froment, orge, semés en mars.

MARSAUX voy. *mars*.

MARSAULE, BL. *marsalix*, litt. saule mâle.

MARSEICHE, *marseiche*, voy. *mars*.

MARSOÛIN, du vha. *meri-suth*, dauphin (nha. *meerschwein*), litt. *maris sus*, cochon de mer.

MARTEAU, anc. *martel*, it. *martello*, esp. *martillo*, du L. *martellus*, forme inusitée p. *martulus*. — D. *martelet*, *marteler*; *martereau*; *martinet*.

MARTEL, anc. forme de *marteau*, restée dans la locution avoir *martel* en tête, qui se rattache à une acception métaphorique de l'it. *martello* = souci, peine, jalousie.

MARTELER, voy. *marteau*. — D. *martelage*, *-eur*.

MARTIAL, L. *martialis* (Mars).

MARTIN-PÊCHEUR, oiseau, it. *martin pescatore*, poisson, esp. *martin pescador*, m. s. qu'en français; du nom de *Martin*. Les prénoms, comme on sait, ont fourni les dénominations d'un grand nombre d'animaux. Le diminutif *martinet* désigne de même une espèce d'hirondelle.

1. **MARTINET**, hirondelle, fig. petit chandelier plat à queue et sans patte. Voy. l'art. préc.

2. **MARTINET** gros marteau de forge, du même radical *mart* qui a donné *martel*.

3. **MARTINET**, fouet, prob. de l'expression familière *Martin-bâton*; sinon, du radical *mart*, d'où *marteau*.

MARTINGALE, espèce de courroie; « au xvi^e siècle ce mot désignait une espèce de chausses portées par les *Martigaux*, peuples de Provence » (Roquefort, d'après Ménage).

MARTE, aussi *marle*, esp. port. *maria*, prov. *mart*, L. *marles*. Les formes it. *martora*, fr. *marire*, BL. *martur*, all. *marder* paraissent être une modification du BL. *martalus* (r p. l).

MARTYR, subst. personnel, L. *martyr*, grec *μάρτυρ*, témoin; subst. abstrait *martyre*, L. *martyrium*, gr. *μάρτυριον*. — D. *martyriser*, faire souffrir le martyr; *martyrologe*, BL. *martyrologium* = fasti sanctorum.

MARUO, mot latin, gr. *μάρον*.

MASCARADE, **MASCARON**, voy. *masque*.

MASCULIN, L. *masculus*, dér. de *masculus* = fr. *masle*, *male*.

MASQUE, BL. *mascus*, larve. La forme féminine *masca* (en all. *maske* a maintenu le genre féminin) a précédé la forme masculine; Loi des Lombards: « *siriga* (sorcière) quod est *masca* ». En Piémont *masca* signifie encore une sorcière. Quant à l'ori-